

ACTION URGENTE

TURQUIE. UNE DÉFENSEURE DES DROITS HUMAINS A ÉTÉ LIBÉRÉE

Le 4 mars 2025, la défenseure des droits humains Nimet Tanrıku a été libérée de prison à la suite de la décision provisoire prise par la cour pénale spéciale n° 24 d'Istanbul lors de la première audience de son procès. La cour lui a imposé une interdiction de voyager, assortie d'obligations de se présenter.

AUCUNE ACTION COMPLÉMENTAIRE N'EST REQUISE. UN GRAND MERCI À TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ENVOYÉ DES APPELS.

Nimet Tanrıku est une défenseure renommée des droits humains et des droits des femmes, et membre fondatrice de Human Rights Association en Turquie. Elle est également une fervente sympathisante des « Mères/Personnes du samedi », une association qui regroupe des familles de victimes de disparitions forcées et leurs soutiens. Elle est maintenue en détention provisoire à la prison pour femmes de Sincan, à Ankara, depuis le 29 novembre 2024, accusée d'« appartenance à une organisation terroriste ». Nimet Tanrıku a été libérée le 4 mars 2025, à l'issue de la première audience de son procès. La prochaine audience est prévue pour le 22 avril.

Nimet Tanrıku s'est entretenue avec Amnesty International Turquie au lendemain de sa libération et a adressé ce message de remerciement à toutes les personnes qui ont agi en sa faveur : « *La solidarité, tout particulièrement la solidarité internationale, est très importante. Votre soutien m'a donné, ainsi qu'à d'autres détenues de la prison de Sincan, de la force tout au long de cette épreuve. Vous avez fait une énorme différence, ma libération n'aurait pas eu lieu sans vous. La solidarité permet de survivre. Un grand merci pour tout le dur travail que vous avez accompli.* »

Nimet Tanrıku et ses soutiens ont déclaré à plusieurs reprises qu'ils sont convaincus que l'action d'Amnesty a eu un impact, notamment en montrant aux autorités que des gens dans le monde entier se sentaient concernés par sa situation et suivaient son évolution.

Au fil des ans, Amnesty International a recueilli des informations sur le fait que les défenseur·e·s des droits humains en Turquie continuent d'être confrontés à des risques sérieux, notamment la détention arbitraire, le harcèlement et les accusations motivées par des considérations politiques. Cette situation souligne l'importance de la solidarité internationale et de la mobilisation déterminée pour ceux qui œuvrent à défendre les droits fondamentaux dans un environnement de plus en plus difficile.

Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Alors que l'affaire de Nimet Tanrıku se poursuit, l'impact de la solidarité internationale demeure crucial.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Nimet Tanrıku (elle)

CECI EST LA TROISIÈME ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 109/24

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur44/8960/2025/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

